

7 mai 2026

Assemblée Générale mixte des actionnaires 2026



KLEPIERRE

Avertissement

Ce document a été préparé par Klépierre S.A. (la « **Société** ») aux seules fins de présentation lors de l'Assemblée Générale de ses actionnaires du 7 mai 2026. Ce document ne doit pas être reproduit ou diffusé, en tout ou partie, par une personne autre que la Société. La Société dégage sa responsabilité quant à l'utilisation du présent document par un tiers.

Les informations figurant dans ce document n'ont pas fait l'objet d'une vérification et aucune déclaration, garantie ou engagement, explicite ou implicite, n'est donné sur celles-ci, et aucune garantie ne peut être donnée sur le caractère véridique, exact, complet ou correct des informations ou opinions que ce document contient.

Ni la Société, ni ses dirigeants ou employés ne seront tenus responsables de toute perte résultant de l'utilisation de ce document ou de son contenu, ou à un tout autre titre en relation avec ce document.

Le point sur l'activité 2025 contient certaines déclarations d'attentes futures ou des déclarations prospectives. Bien que Klépierre pense que ses attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, ce qui pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux anticipés dans ces déclarations prospectives. Pour une description détaillée des risques et incertitudes, veuillez-vous référer à la section « Risques et dispositifs de gestion des risques et de contrôle » du document d'enregistrement universel de Klépierre. Sous réserve des exigences réglementaires, Klépierre ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser publiquement ces énoncés prospectifs.

En cas de divergences entre les informations contenues dans ce document et les documents publics, ces derniers prévaudront.

Ce document ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre ou échanger des titres, ni une recommandation de souscription, d'achat ou de vente des titres de la Société. La diffusion de ce document peut être restreinte dans certains pays par la législation ou la réglementation. Par conséquent, toute personne qui entre en possession de ce document doit prendre connaissance de ces restrictions et les respecter. Dans la mesure où la loi en vigueur l'autorise, la Société se décharge de toute responsabilité et ne fait aucune déclaration concernant la violation de ces restrictions par quiconque.

Ordre du jour

1. Constitution du bureau de l'Assemblée Générale
2. Rapport de gestion 2025 et activité du 1^{er} trimestre 2026
3. Rapports des Commissaires aux comptes
4. Stratégie et performance RSE
5. Gouvernement d'entreprise et *say on pay*
6. Questions / réponses
7. Présentation des résolutions et vote

1

Constitution du bureau de l'Assemblée Générale

Constitution du bureau de l'Assemblée Générale

Président du bureau

Stanley Shashoua

Président du Conseil de surveillance

Premier scrutateur

Simon Global Development B.V.

Représentée par Emmanuel Cronier, membre du Conseil de surveillance

Deuxième scrutateur

Guy de Villenaut

Secrétaire de séance

Julien Goubault

Secrétaire général

Documents de séance

Tous les documents relatifs à cette Assemblée Générale ont été présentés et mis à disposition des actionnaires sur le site internet de la Société :

www.klepierre.com

Section : Finance / Assemblée Générale 2026

Conformément aux dispositions légales, le bureau constate la régularité de la convocation et la validité du quorum

2

Rapport de gestion 2025 et activité du 1^{er} trimestre 2026

Sommaire

- 01** 2025 : une nouvelle année de performance robuste
- 02** Poursuite de la dynamique opérationnelle favorable au 1^{er} trimestre 2026
- 03** Distribution et perspectives

01

2025 : une nouvelle année de performance robuste

Des gains continus de parts de marché portés par la surperformance des ventes des commerçants

Chiffre d'affaires des commerçants
variation en 2025 à périmètre constant

+ 3,4 %

Forte **surperformance**, avec une croissance du chiffre d'affaires des commerçants deux fois supérieure aux indices de vente nationaux ⁽¹⁾.

(1) Comparaison à fin novembre 2025. Moyenne pondérée des derniers indices de vente nationaux : Banque de France ; Istituto Nazionale di Statistica ; Instituto Nacional de Estadística ; Statistikmyndigheten SCB ; Statistik Sentralbyrå ; Danmarks Statistik ; Centraal Bureau voor de Statistiek ; Statistisches Bundesamt ; Office central de statistique de Pologne (GUS) ; Office de la statistique tchèque ; Institut statistique de Turquie.



Des résultats supérieurs aux objectifs

2,72 €

+ 5 % par rapport au
cash-flow net courant par action 2024
et supérieur à l'objectif initial de 2,60 € – 2,65 €

+ 5,5 %

par rapport à l'EBE ⁽¹⁾ 2024

87,3 % de marge d'EBE
(+ 50 points de base sur 12 mois)

+ 5,1 %

par rapport aux revenus locatifs nets 2024
+ 4,5 % à périmètre constant

(1) EBE en part totale, en ajoutant la quote-part dans l'EBE des sociétés mises en équivalence.



Une progression ininterrompue des indicateurs opérationnels

+ 4,6 %

Réversion

sur les renouvellements
et les recommercialisations

+ 60 pb

Taux d'occupation

à 97,1 %

+ 12,1 %

Mall Income

croissance sur un an

10 pb

Taux d'effort

en amélioration à 12,5 %



Patrimoine et ANR de nouveau en hausse en 2025

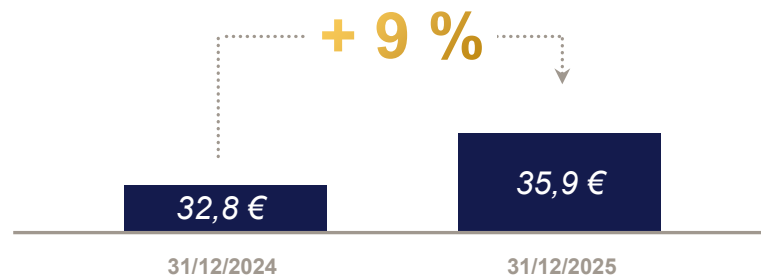
+ 4,9 %

Valeur du portefeuille
à périmètre constant
sur l'année

21 192 M€

Évaluation du patrimoine
au 31 décembre 2025

ANR ⁽¹⁾ par action



+ 19 % sur les deux dernières années



Dernière acquisition réalisée



PARCO COMMERCIALE
CASAMASSIMA

Acquisition de 160 M€ finalisée fin 2025

Située à
Bari, en Italie

7,5 M
de visites par an

Métropole de 1,4 M
d'habitants

Très forte
densité commerciale

Nous allons faire de Casamassima un centre commercial de référence en Europe du Sud



Un centre commercial répondant aux attentes des enseignes

Présence d'enseignes internationales de premier plan



Des initiatives d'efficacité opérationnelle et de soutien à la croissance des loyers

Opérations de remise en location, réversion locative portée par des taux d'effort faibles et déploiement de l'activité *Mall Income*



Un retour sur investissement *cash-on-cash* proche des deux chiffres dès la première année



ZARA

PRIMARK®

Bershka

DECATHLON

SEPHORA

Foot Locker

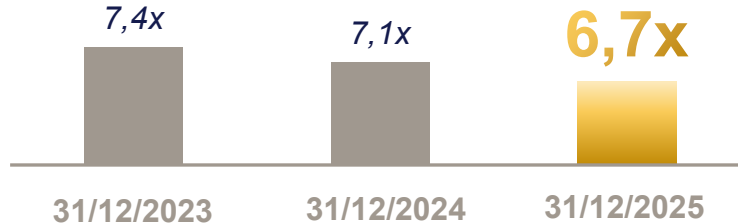
RITUALS...

STRADIVARIUS

MediaWorld

Une capacité financière permettant d'engager des opérations de croissance externe ciblées

Un ratio dette nette/EBE historiquement bas, permettant de traverser tous les cycles



Relèvement de la notation de crédit par S&P et Fitch

S&P Global

A-

Notation relevée
le 24 février 2025

FitchRatings (dette senior non garantie)

A

Notation relevée
le 23 avril 2025



Flexibilité

pour réaliser des
investissements
relutifs

02

Poursuite de la dynamique opérationnelle favorable au 1^{er} trimestre 2026

Une dynamique de croissance qui se confirme au T1 2026

La croissance du Groupe s'est poursuivie au 1^{er} trimestre 2026. Porté par l'élan favorable des tendances de consommation et par une dynamique locative robuste, le Groupe conserve des fondamentaux solides dans un environnement macroéconomique volatil.



Faits opérationnels marquants du 1^{er} trimestre 2026

+ 2,7 %⁽¹⁾



Excédent brut d'exploitation

+ 2,8 %⁽²⁾



Croissance des revenus locatifs nets

96,9 %



Taux d'occupation

+ 40 points de base sur un an

+ 4,9 %⁽³⁾



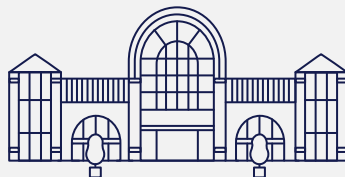
Réversion

sur les renouvellements et les
recomercialisations



+ 4,4 %⁽⁴⁾

Chiffre d'affaires
des commerçants



+ 1,6 %

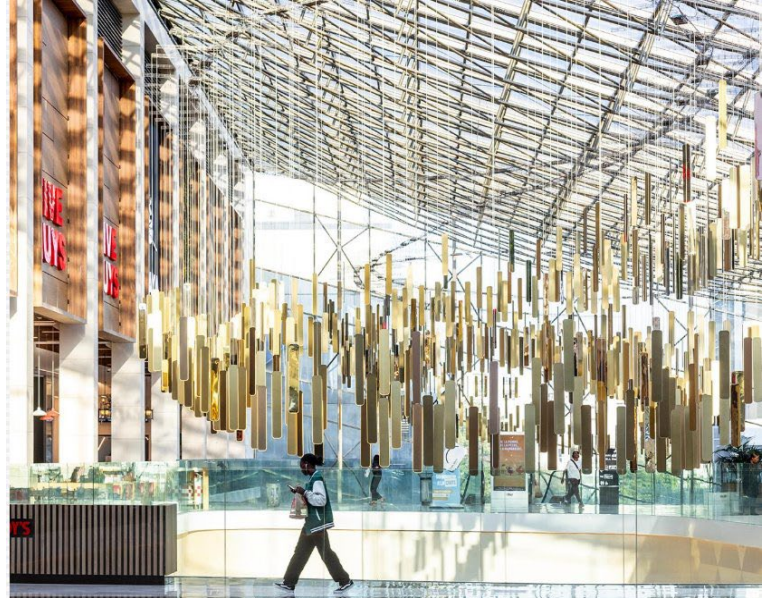
Fréquentation

(1) EBE en part totale, en ajoutant la quote-part dans l'EBE des sociétés mises en équivalence.

(2) + 2,6 % à périmètre constant.

(3) Hors impact des actifs récemment acquis ou cédés.

(4) Hors impact des actifs récemment acquis, cédés ou faisant l'objet d'extensions, de rénovations et de repositionnement (Forum Duisbourg, Globo, Le Millénaire, Prado, Roques-sur-Garonne, Villa Arena).



Un bilan d'une solidité incontestable

COÛT DE LA DETTE

1,9 % Coût moyen de la dette

100 % Taux de couverture

RATIOS FINANCIERS CLÉS

7,5 Md€ Endettement net

6,8x Dette nette / EBE

03

Distribution et perspectives

Nous proposons un dividende de 1,90 € par action

DIVIDENDE PROPOSÉ DE

1,90 €
+ 3 % par rapport à 2025

TAUX DE DISTRIBUTION DE

70 % ⁽¹⁾

Le dividende proposé est composé de deux versements égaux :

- 0,95 € par action payé le 10 mars 2026
- 0,95 € par action qui sera versé le 7 juillet 2026

Le dividende proposé est composé des éléments suivants :



(1) Dividende / Cash-flow net courant par action (part du Groupe).

Perspectives 2026

La très bonne performance du premier trimestre confirme la solide dynamique observée en 2025.

Fort d'un portefeuille de centres commerciaux de premier plan, d'une expertise terrain inégalée et de l'absence de besoins de refinancement en 2026, le Groupe réitère avec confiance ses objectifs pour 2026, tout en restant attentif aux tensions géopolitiques et à la volatilité macroéconomique.

Klépierre vise un **EBE** ⁽¹⁾ **d'au moins 1 130 millions d'euros et un cash-flow net courant par action d'au moins 2,75 euros.**

(1) EBE en part totale, en ajoutant la quote-part dans l'EBE des sociétés mises en équivalence.



3

Rapports des Commissaires aux comptes

Préambule

3 rapports émis aux fins de la présente Assemblée Générale

- | | | | |
|---|-------------------------------------|---|----------------------------|
| 1 | Audit des comptes annuels | → | 1 ^{re} résolution |
| 2 | Audit des comptes consolidés | → | 2 ^e résolution |
| 3 | Conventions réglementées | → | 4 ^e résolution |

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

1^{re} résolution

Opinion

Opinion sans réserve sur les comptes annuels

Observation

Changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n°2022-06

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

Dépréciation des titres de participations

Vérifications spécifiques

Aucune observation à formuler

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Conformité, dans tous les aspects significatifs, au format électronique unique européen

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

2^e résolution

Opinion

Opinion sans réserve sur les comptes annuels

Justification des appréciations – Points clés de l’audit

Évaluation de la juste valeur des immeubles de placement

Vérifications spécifiques

Aucune observation à formuler

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Conformité, dans tous les aspects significatifs, au format électronique unique européen

Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

4^e résolution

Nouvelles conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Aucune pour 2025

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

Une convention de prêt avec la société Nordica Holdco AB détenue indirectement à 56,10 % par la société Klépierre

Conclusions de notre rapport de certification des informations en matière de durabilité

3 conclusions distinctes

1- Conformité aux normes ESRS en ce qui concerne l'analyse de double matérialité

Nous n'avons relevé aucune erreur, omission ou incohérence significative concernant la conformité du processus mis en œuvre

2- Conformité des informations publiées dans le rapport de gestion avec les exigences de publication

Nous n'avons relevé aucune erreur, omission ou incohérence significative concernant la conformité des informations en matière de durabilité figurant au chapitre 5 « État de durabilité » du rapport de gestion

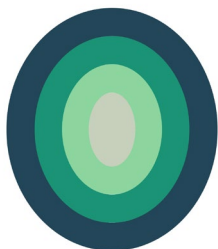
3- Conformité avec les exigences de publication de la taxonomie européenne

Nous n'avons relevé aucune erreur, omission ou incohérence significative

4

Stratégie et performance RSE

Quatre engagements pour construire la plateforme de commerce la plus durable d'ici à 2030



ATTEINDRE
LE NET ZERO



SERVIR LES
COMMUNAUTÉS



DÉVELOPPER LES
TALENTS



PROMOUVOIR LES MODES
DE VIE RESPONSABLES

Nos excellentes réalisations témoignent de nos efforts de long terme

Les indicateurs RSE clés du Groupe pour 2025

43 %

Réduction de l'intensité énergétique de notre portefeuille (par rapport à 2013, et - 0,4 % par rapport 2024), désormais à 74,6 kWh/m²

87 %

Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) scopes 1 & 2 (par rapport à 2017, et - 6 % par rapport à 2024)

100 %

De déchets valorisés dont 53 % orientés vers la valorisation matière

73 %

Chiffre d'affaires aligné avec la Taxonomie européenne

83 %

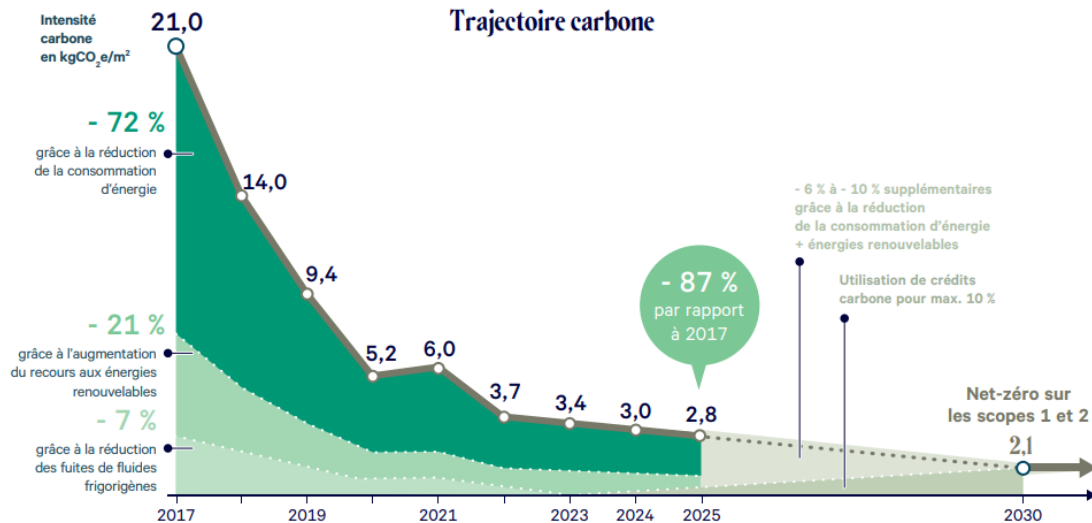
Collaborateurs avec une évaluation de performance intégrant au moins un critère RSE

64 %

Collaborateurs formés à la RSE



Les émissions de carbone des scopes 1 & 2 ont diminué de 6 % par rapport à 2024



2,8
kgCO₂e/m²

– 6 % par rapport à 2024

L'intensité carbone de Klépierre pour les scopes 1 & 2 (market-based) a diminué de 6% par rapport à 2024.

Cette baisse s'explique par :

- La réduction des consommations d'énergie (chauffage et refroidissement),
- L'augmentation du recours au gaz vert, et
- La diminution des facteurs d'émissions transmis par les fournisseurs d'énergie

Notre leadership mondial en matière de durabilité est reconnu à l'échelle internationale



LEADER

LISTE A

INDICE CAC SBT 1.5

NOTATION AA

ISS

- 1^{re} foncière *retail* cotée au monde
- 1^{re} foncière *retail* en Europe
- 1^{re} foncière cotée en Europe, toutes catégories d'actifs confondus
- Note de 5 étoiles – 6^e année consécutive
- SCORE: 95/100

• Klépierre fait partie des 2% d'entreprises dans le monde figurant sur la liste A du CDP, distinguant les leaders de la lutte contre le changement climatique.

• Klépierre fait partie de cet indice ESG d'Euronext Paris, version du CAC 40 dédiée au climat, regroupant des entreprises alignées avec l'objectif de limitation du réchauffement à 1,5°C de l'Accord de Paris.

• Klépierre a obtenu la notation AA dans l'univers de la gestion et des services immobiliers, identifiée comme leader sectoriel.

• Klépierre a obtenu la note B et le statut Prime du système de notation des fonds d'ISS ESG, qui évalue les performances environnementales, sociales et de gouvernance des fonds d'actions et d'obligations à travers le monde.

5

**Gouvernement d'entreprise
et
*say-on-pay***

5.1

Gouvernement d'entreprise



Conseil de surveillance

À l'issue de l'Assemblée Générale du 7 mai 2026 ⁽¹⁾



Stanley Shashoua
Président



Béatrice de Clermont-Tonnerre
Vice-Présidente



Anne Carron



Emmanuel Cronier



Steven Fivel



Robert Fowlds



Nadine Glicenstein



Ludovic Jacquot



Florence von Erb

9

Membres

59 ans

Âge moyen

67%

Membres indépendants

44%

Femmes

⁽¹⁾ Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale des 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 21^e résolutions.

Nouvelle composition des Comités spécialisés

Situation après l'Assemblée Générale 2026

Comité des investissements

Stanley Shashoua (Président)

Steven Fivel

Robert Fowlds (*ind.*)

Béatrice de Clermont-Tonnerre (*ind.*)

Emmanuel Cronier

Ludovic Jacquot (*ind.*)

Comité d'audit

Ludovic Jacquot (Président, *ind.*)

Stanley Shashoua

Nadine Glicenstein (*ind.*)

Florence von Erb (*ind.*)

Comité des nominations et des rémunérations

Anne Carron (Présidente, *ind.*)

Steven Fivel

Florence von Erb (*ind.*)

Comité du développement durable

Robert Fowlds (Président, *ind.*)

Anne Carron (*ind.*)

Béatrice de Clermont-Tonnerre (*ind.*)

Nadine Glicenstein (*ind.*)

Florence von Erb (*ind.*)

Critères de composition	Statut
Compétence en matière immobilière	●

Critères de composition	Statut
Indépendance > 66%	●
Compétences financière/comptable	●

Critères de composition	Statut
Indépendance > 50%	●
Président indépendant	●
Compétences en matière de gouvernance	●

Critères de composition	Statut
Compétences en matière de développement durable	●

5.2

Say-on-pay



Le vote des actionnaires est sollicité pour :

Ex post

Approuver la rémunération au titre de **2025** sur la base de la politique de rémunération approuvée par la précédente Assemblée Générale pour :

- le **Président du Conseil de surveillance**, le **Président du Directoire** et les **membres du Directoire** (article L. 22-10-9 du Code de commerce)
- **M. David Simon**, Président du Conseil de surveillance
- **M. Jean-Marc Jestin**, Président du Directoire
- **M. Stéphane Tortajada**, Directeur financier, membre du Directoire

Résolutions 9 à 12

Ex ante

Approuver la politique de rémunération **2026** :

- du **Président du Conseil de surveillance** et des **autres membres du Conseil de surveillance**
- du **Président du Directoire**
- des **membres du Directoire**

Résolutions 13 à 15

Say on pay ex post – Conseil de surveillance

Rémunération 2025 du Conseil de surveillance conforme à la politique approuvée

Membres	Présidence	Conseil de surveillance		Comités	Total
		Rémunération fixe	Rémunération basée sur l'assiduité	Rémunération basée sur l'assiduité	
David Simon	44 000	12 000	20 364	10 667	87 030
John Carrafiell	22 000	12 000	25 455	10 667	70 121
Anne Carron	19 529	12 000	25 455	35 556	92 539
Béatrice de Clermont-Tonnerre	22 000	12 000	25 455	24 889	84 343
Steven Fivel	2 471	12 000	25 455	39 111	79 037
Robert Fowlds	19 529	12 000	25 455	17 778	74 761
Nadine Glicenstein	-	10 652	20 364	14 222	45 238
Stanley Shashoua	-	12 000	25 455	24 889	62 343
Catherine Simoni	2 471	1 347	-	7 111	10 930
Florence von Erb	-	12 000	25 455	39 111	76 566
Total	132 000	108 000	218 909	224 000	682 909

Say on pay ex post – Directoire

Rémunération 2025 du Directoire conforme à la politique approuvée

Éléments de rémunération	Jean-Marc Jestin	Stéphane Tortajada
(1) Rémunération fixe	890 476 €	562 857 €
(2) Rémunération court terme 2025 à verser en 2026		
Part financière	120%	120%
Part non financière	30%	30%
Total (en % du salaire de base)	150%	150%
Total (en valeur)	1 335 714 €	844 286 €
(1+2) Rémunération totale en numéraire	2 226 190 €	1 407 143 €
(3) Rémunération long terme attribuée en 2025^(a)		
En % du salaire de base	160%	160%
En valeur	1 520 000 €	992 000 €
(1+2+3) Rémunération totale (hors avantages en nature)	3 746 190 €	2 399 143 €

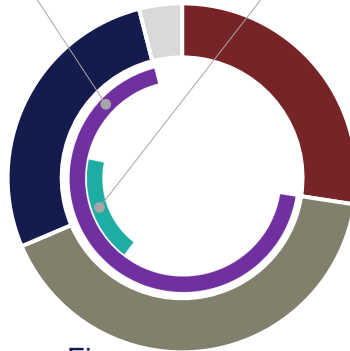
(a) Conditionnée à des conditions de performance.

Rémunération du Directoire 2025 : une structure majoritairement liée à la performance de la Société

Jean-Marc Jestin

Président du Directoire

74%
de la
rémunération
totale liée à la
performance
globale de la
Société



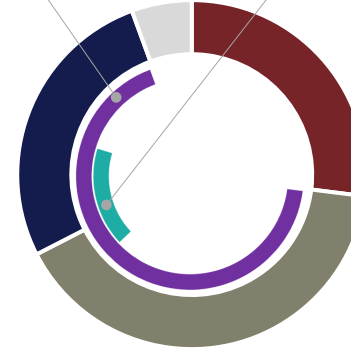
- Fixe
- Variable court terme
- Variable long terme

21%
de la
rémunération
variable liée à la
performance
extra-financière
de la Société

Stéphane Tortajada

Membre du Directoire

73%
de la
rémunération
totale liée à la
performance
globale de la
Société



- Fixe
- Variable court terme
- Variable long terme

21%
de la
rémunération
variable liée à la
performance
extra-financière
de la Société

Say on pay ex ante – Conseil de surveillance

Reconduction sans modification de la politique de rémunération 2026 du Conseil de surveillance

Mandats	Rémunération	Total
Président (Conseil et Comité) ou Vice-Président	Part fixe : 22 000 € par mandat Part variable : N/A	132 000 €
Membre du Conseil de surveillance	Part fixe : 12 000 € par membre du Conseil	108 000 €
	Part variable : en fonction de la présence effective des membres aux séances du Conseil	224 000 €
Membre de Comités	Part fixe : N/A Part variable : en fonction de la présence effective des membres aux séances des comités concernés	224 000 €
Total		688 000 €

Say on pay ex ante – Directoire

Reconduction sans modification de la structure de la politique de rémunération 2026 du Directoire

Éléments de rémunération	Président	Membre du Directoire
(1) Salaire de base (SB)	950 000 €	620 000 €
(2) Variable à court terme (VCT)		
Objectif (en % du SB)	110%	110%
Maximum (en % du SB)	150%	150%
<i>Part financière (en % of SB)</i>	120%	120%
<i>Part non financière (en % of SB)</i>	30%	30%
Maximum (en valeur)	1 425 000 €	930 000 €
(1+2) Rémunération totale en numéraire (maximum)	2 375 000 €	1 550 000 €
(3) Intéressement à long terme (ILT)		
Attribution maximale (en % of SB)	160%	160%
Attribution maximale (en valeur)	1 520 000 €	992 000 €
(1+2+3) Rémunération totale (maximum)	3 895 000 €	2 542 000 €

6

Questions / réponses

7

Présentation et vote des résolutions

7.1

Ordre du jour résumé



Ordre du jour résumé

1

Approbation des comptes 2025

- ✓ Approbation des comptes sociaux
- ✓ Approbation des comptes consolidés
- ✓ Affectation du résultat et distribution du dividende
- ✓ Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

2

Composition du Conseil de surveillance

- ✓ Renouvellement du mandat de Madame Nadine Glicenstein (3 ans)
- ✓ Renouvellement du mandat de Madame Florence von Erb (2 ans)
- ✓ Renouvellement du mandat de Monsieur Stanley Shashoua (3 ans)
- ✓ Nomination de Monsieur Ludovic Jacquot (2 ans)
- ✓ Ratification de la cooptation de Monsieur Emmanuel Cronier (1 an)

3

Rémunération

- ✓ Say on Pay ex post 2025
- ✓ Say on Pay ex ante 2026

4

Autorisation financière

- ✓ Autorisation en vue de l'achat par la Société de ses propres actions d'une durée de 18 mois non utilisable en période d'offre publique

5

Modifications statutaires

- ✓ Article 11 – Mise en place de mandats échelonnés (durée de 1 à 2 ans)
- ✓ Article 17 – Transfert du siège social sur l'ensemble du territoire français
- ✓ Article 23 – Mise en conformité avec le régime « Say on Pay » applicable aux sociétés cotées
- ✓ Article 27 – Mise à jour de la référence légale relative à la date d'enregistrement (record date)
- ✓ Article 29 – Mise à jour de la référence légale relative à l'absence de droits de vote doubles

6

Pouvoirs pour formalités

- ✓ Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales

7.2

Présentation et vote des résolutions



Résolution 1

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025
- Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement

À titre ordinaire

- Bénéfice de **760 310 011,59 euros**
- **Aucune dépense ni charge non déductible** pour l'établissement de l'impôt visée à l'article 39-4 du Code général des impôts et **aucune réintégration** visée à l'article 39-5 dudit Code au titre de l'exercice

Résolution 2

Approbation des comptes consolidés
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

À titre ordinaire

Bénéfice de **1 458 507 000 euros**

Résolution 3

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, fixation du dividende et de sa date de mise en paiement

À titre ordinaire

- Dividende d'un montant total de **545 036 226,80 euros** (soit **1,90 € par action**) par prélèvement sur le bénéfice distribuable de l'exercice, en ce compris le report à nouveau, qui s'élève à un montant total de 1 137 566 621,57 euros
- **Paiement d'un acompte sur dividende de 0,95 € brut par action le 10 mars 2026**
- Paiement du **solde du dividende de 0,95 € brut par action le 7 juillet 2026**

Résolution 4

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce

À titre ordinaire

Aucune convention ni aucun engagement soumis aux dispositions relatives aux conventions réglementées n'a été conclu au cours de l'exercice 2025

Résolution 5

Renouvellement de Madame Nadine
Glicenstein en qualité de membre du
Conseil de surveillance

À titre ordinaire

Renouvellement de Madame **Nadine Glicenstein** en qualité de membre du
Conseil de surveillance pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de
l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer en 2029 sur les comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2028

Résolution 6

Renouvellement de Madame Florence von Erb en qualité de membre du Conseil de surveillance

À titre ordinaire

Renouvellement de Madame **Florence von Erb** en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une durée de deux ans qui prendra fin à l'issue de **l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer en 2028** sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027

Résolution 7

Renouvellement de Monsieur Stanley
Shashoua en qualité de membre du
Conseil de surveillance

À titre ordinaire

Renouvellement de Monsieur **Stanley Shashoua** en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de **l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer en 2029** sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028

Résolution 8

Nomination de Monsieur Ludovic
Jacquot en qualité de membre du
Conseil de surveillance

À titre ordinaire

Nomination de Monsieur **Ludovic Jacquot** en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une durée de deux ans qui prendra fin à l'issue de **l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer en 2028** sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027

Résolution 9

Approbation des informations mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025

À titre ordinaire

Les éléments relatifs à la rémunération vous ont été présentés et figurent au **chapitre 6 du document d'enregistrement universel 2025** et dans la **brochure de convocation**

Résolution 10

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ou attribués au titre de ce même exercice à Monsieur David Simon, en sa qualité de Président du Conseil de surveillance

À titre ordinaire

Les éléments relatifs à la rémunération vous ont été présentés et figurent au **chapitre 6 du document d'enregistrement universel 2025** et dans la **brochure de convocation**

Résolution 11

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ou attribués au titre de ce même exercice à Monsieur Jean-Marc Jestin, en sa qualité de Président du Directoire

À titre ordinaire

Les éléments relatifs à la rémunération vous ont été présentés et figurent au **chapitre 6 du document d'enregistrement universel 2025** et dans la **brochure de convocation**

Résolution 12

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ou attribués au titre de ce même exercice à Monsieur Stéphane Tortajada, en sa qualité de membre du Directoire

À titre ordinaire

Les éléments relatifs à la rémunération vous ont été présentés et figurent au **chapitre 6 du document d'enregistrement universel 2025** et dans la **brochure de convocation**

Résolution 13

Approbation de la politique de rémunération 2026 du Président du Conseil de surveillance et des autres membres du Conseil de surveillance

À titre ordinaire

Les éléments de la politique de rémunération 2026 vous ont été présentés et figurent au **chapitre 6 du document d'enregistrement universel 2025** et dans la **brochure de convocation**

Résolution 14

Approbation de la politique de
rémunération 2026 du Président du
Directoire

À titre ordinaire

Les éléments de la politique de rémunération 2026 vous ont été présentés et figurent au **chapitre 6 du document d'enregistrement universel 2025** et dans la **brochure de convocation**

Résolution 15

Approbation de la politique de rémunération 2026 des membres du Directoire, autres que le Président

À titre ordinaire

Les éléments de la politique de rémunération 2026 vous ont été présentés et figurent au **chapitre 6 du document d'enregistrement universel 2025** et dans la **brochure de convocation**

Résolution 16

Autorisation en vue de l'achat par la Société de ses propres actions d'une durée de 18 mois non utilisable en période d'offre publique

À titre ordinaire

- Plafonnement : **10 % des actions** composant le capital social ajusté
 - Prix maximal de rachat : **45 € par action**
- Montant global affecté au programme de rachat d'actions (au 31/12/2025) : **1 290 875 265 euros**
 - Durée : **18 mois**

Résolution 17

Modification de l'article 11 des statuts concernant l'échelonnement des mandats

À titre extraordinaire

Précision des **modalités de nomination des membres du Conseil pour une durée inférieure à trois ans**, cette durée étant désormais strictement limitée à un (1) ou deux (2) ans, afin de permettre un **renouvellement échelonné des mandats**

Résolution 18

Modification de l'article 17 des statuts concernant le déplacement du siège social

À titre extraordinaire

Extension de la compétence du conseil de surveillance pour décider du **transfert du siège social sur l'ensemble du territoire français**, conformément aux dispositions du Code de commerce et **sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale ordinaire**

Résolution 19

Modification de l'article 23 des statuts concernant la rémunération des membres du Directoire

À titre extraordinaire

Alignement avec le cadre applicable aux sociétés cotées, sans modification de la structure de rémunération ni du processus d'approbation par les actionnaires

Résolution 20

Modification des articles 27 et 29 des statuts concernant la mise à jour de références textuelles

À titre extraordinaire

- Mise à jour de la référence réglementaire relative à :
- **la date d'enregistrement** (« **record date** »), sans modification des modalités d'exercice des droits de vote.
 - **l'absence de droits de vote double**, conformément aux dispositions applicables aux sociétés cotées

Résolution 21

Ratification de la nomination provisoire de Monsieur Emmanuel Cronier en qualité de membre du Conseil de surveillance, en remplacement de Monsieur David Simon

À titre ordinaire

Ratification de la nomination provisoire de **Monsieur Emmanuel Cronier** en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une durée de un an expirant à l'issue de l'**Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer en 2027** sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Résolution 22

Pouvoirs pour formalités

À titre ordinaire

Sollicitation des pouvoirs nécessaires pour accomplir toutes les formalités de publicité et de dépôt inhérentes à la tenue de l'Assemblée Générale

Agenda

3 juillet 2026

Détachement du solde du dividende

6 juillet 2026

Date d'enregistrement pour le paiement du solde du dividende

7 juillet 2026

Paiement du solde du dividende

29 juillet 2026

Résultats du premier semestre 2026 (après bourse)



KLEPIERRE

SHOP. MEET. CONNECT.®



KLEPIERRE

SHOP. MEET. CONNECT.®